

Synthèse

La Guyane est toujours dans une phase de forte croissance démographique. Les familles et les jeunes enfants sont toujours plus nombreux. La politique familiale consiste à accompagner les familles face aux charges de l'éducation. Elle se caractérise par des aides universelles mais aussi par des aides spécifiques. Les familles monoparentales et les ménages modestes sont les premiers concernés. Au-delà des aides financières, la politique familiale passe par l'appui à différentes structures d'action sociale.

Rémi Charrier

Le nombre de familles vivant sur le territoire guyanais est en forte augmentation. Il est passé de 34 800 en 1999 à plus de 52 000 familles en 2013, porté par des naissances nombreuses. La croissance démographique en Guyane est en effet naturelle avant tout. En 2013, la population de Guyane est jeune et deux habitants sur cinq ont moins de vingt ans.

Des prestations pour toutes les familles

En Guyane, la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) fournit des prestations à sept familles sur dix, notamment les familles avec enfants. En 2013, ce sont 183 millions d'euros qui ont été versés aux 36 200 familles allocataires guyanaises, principalement par le biais des allocations familiales. Ces prestations ont pour objectif de compenser les charges liées à l'éducation ou à la garde des enfants. Certaines prestations, notamment les allocations familiales, sont universelles. Elles concernent l'ensemble des familles, les plus aisées comme les plus modestes. D'autres prestations sont réservées aux familles modestes. Enfin, certaines prestations sont spécifiques à la garde des enfants : elles concernent plus fréquemment les familles aisées et permettent de soutenir l'emploi dans la petite enfance.

Familles monoparentales et familles nombreuses : des aides spécifiques pour les ménages modestes

Au-delà des prestations familiales universelles, la Caf soutient les ménages les plus modestes. En Guyane, les familles

monoparentales sont nombreuses. Si elles sont minoritaires par rapport aux couples, la majorité des jeunes enfants ne vivent qu'avec un seul de leurs parents. Inactivité, chômage, pauvreté, mal logement, les familles monoparentales sont fréquemment frappées par la précarité.

A l'inverse des Antilles, le taux de pauvreté augmente en Guyane et les inégalités se creusent. Les ménages les plus modestes ont des ressources particulièrement faibles et un soutien leur est nécessaire pour assurer les besoins basiques comme le logement ou l'alimentation. La Caf soutient ainsi les ménages les plus modestes pour le financement du logement. Les aides au logement permettent de réduire la part des dépenses de logement dans le budget des ménages en difficultés financières. En 2013, près de 15 000 allocataires en ont bénéficié, pour un montant total de 55 millions d'euros.

Enfin, la Caf fournit des prestations de solidarité qui assurent aux plus modestes un revenu minimal ou un complément de ressources. Le revenu de Solidarité active garantit notamment un revenu minimal aux personnes sans activité et un complément de ressources aux travailleurs pauvres. En 2013, ces prestations ont représenté plus de 144 millions d'euros, versés à 24 000 foyers.

Une action sociale auprès des partenaires

En complément de ces prestations légales, la Caf a pour mission de développer une action sociale adaptée au contexte local,

compte tenu des besoins des familles et de l'action des différents partenaires sur le terrain.

Cela se traduit par le soutien au développement du cadre de vie des familles, dans des domaines tels que la garde des jeunes enfants ou le logement, et également par l'accompagnement social des plus vulnérables d'entre elles.

La plus grande part des aides d'action sociale est ainsi destinée à soutenir l'investissement ou le fonctionnement de partenaires intervenant dans les domaines de compétence de la Caf : structures d'accueil du jeune enfant, mairies, bailleurs sociaux.

En 2013, l'ensemble des financements d'action sociale de la Caf s'est élevé à plus de 19 millions d'euros, dont près de la moitié au bénéfice des structures d'accueil du jeune enfant.

Au final, en 2013, la Caf verse des prestations à plus de 45 000 allocataires. En comptant les conjoints et les personnes à charge, les aides versées bénéficient à près de 144 000 personnes, soit 58 % de la population du département. Le montant total des prestations s'élève à 403 millions d'euros. Cette injection de liquidités est importante pour l'économie guyanaise car elle soutient la consommation. Les versements concernent majoritairement les ménages modestes et ceux-ci ont une propension à consommer importante.